

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

3/10 DÉCEMBRE 2026

Je vote



VOTER CGT, C'EST
ESSENTIEL...

... POUR DONNER AUX FUTUR-ES ÉLU-ES LES MOYENS D'AGIR

afin de défendre les droits et les intérêts collectifs de l'ensemble des agent-es et pour garantir un service public de qualité.

... POUR REVENDIQUER ET OBTENIR DE NOUVEAUX DROITS À L'ÉCHELLE LOCALE

- Un retour à des CAP par corps, par l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ou refus de titularisation ;
- Une véritable reconnaissance des qualifications, passant par une refonte des grilles indiciaires ;
- La prise en compte réelle de la pénibilité.
- Au conseil médical en cas d'accident de service, de maladie professionnelle ou pour les congés liés à mon état de santé (CLM, CLD) ;
- Devant le conseil de discipline.

... POUR REVENDIQUER ET OBTENIR DE NOUVEAUX DROITS À L'ÉCHELLE NATIONALE

- Au conseil médical en cas d'accident de service, de maladie professionnelle ou pour les congés liés à mon état de santé (CLM, CLD) ;
- Devant le conseil de discipline.

MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !
ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.

À LA CAP

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Attention,
ce document
n'est pas
un bulletin
de vote !

Je vote CGT

>> POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI AGIRONT SUR LES SUJETS QUI ME CONCERNENT ET QUI M'ACCOMPAGNERONT POUR :

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation ;
- obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Accéder au temps partiel ;
- Bénéficier du télétravail dans de bonnes conditions ;
- Faire respecter mon droit à la formation ;
- Faire valoir mes droits en cas de maladie professionnelle ou d'accident de service ;
- Faire valoir mes droits en cas de procédure disciplinaire.





VOTE ÉLECTRONIQUE CAP A 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026



Mes missions ont un sens, mon vote aussi !



Encadrant.es, premier.es responsables, des élu-es CGT en CAP A pour vous défendre.

Délais intenable, budgets verrouillés, absences de moyens : les agent.es de catégorie A sont pris en étau. Ils dirigent des équipes en sous-effectif, on leur impose le même volume de missions et on leur demande de serrer la vis, au risque de sanctionner leurs agent.es ou d'être sanctionnés eux-mêmes. Les conditions de travail dans les équipes se dégradent, le service public en pâtit, et les cadres restent isolés, en première ligne face aux risques psychosociaux.

Parce qu'une sanction ne doit jamais être un moyen de gérer le manque d'effectif.

Parce que tous les personnels ont le droit à une défense et à un traitement équitable.

Parce que la présomption d'innocence doit être respectée.

VOTEZ CGT, c'est voter pour un syndicat qui est là avant, pendant et après les élections professionnelles !

Je vote CGT pour des représentants qui continueront à intervenir pour :

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation ;
- Me défendre en cas de menaces de sanctions disciplinaires ;
- Obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Travailler en temps partiel si je le souhaite ;
- Rendre effectif mon droit à la formation ;
- Faire respecter mon droit aux congés ;
- Pour exiger tous les moyens nécessaires en cas de télétravail (paiement d'un forfait énergie, matériel informatique, siège ergonomique...)...

Du 3 au 10 décembre 2026, je vote pour la **liste CGT à la CAP A**

ROUQUET Julien
BELORGANNE Marie-Elisabeth
SINGEY Philippe
HALFINGER Anne
BESROUR Mohamed Habib
REZZOUG Nassira
RAYMOND Sandra
RIVRIN-RICQUE François

PIK Florence
ROCHER Céline
MENIER Nathalie
TOUATI Patricia
HAFFAF MESSAOUDEN Halima
CHONKEL Isabelle
MAIGA Anatou
BAROUX Victor



#JEVOTECGT